

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice : 68
Membres présents : 39
Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de votants : 46

DÉLIBÉRATION N°

18/2022

SÉANCE DU

30 mars 2022

Date de convocation : 24 mars 2022

Date d'affichage : 2 avril 2022

Le trente mars deux mille vingt-deux, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio Culturelle à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCFG : De WILDE Florent, JOBET Yohan, LEROY Daniel, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, DUPUIS Thierry, GAUDY Christophe, HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine.

CC4V : DHAMS Hélène, FACY Joël, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, LEROY Angélique, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, CARNEZAT Marie-Laure, COULON François, De LAPORTE Hélène, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GODEY Éric, GUERIN Régis, LELIEVRE Gérard, FAURE Cyril, GABORET Grégory, LEON Fabien, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : GRANDPIERRE Alain, GABORET Jalila, SAUTREUIL Magali.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCFG : ROBINEAU Isabelle, WURPILLOT Stéphanie, FÉVRIER Albert.

3CBO : BETHOUL Christophe.

CC4V : BERTHAUD Jean.

AME : BASCOP Valérie, CHRISTODOULOU Alexis, CHARLES Valerie, CLERET Benjamin, DEMAUMONT Franck, GAILLARD Michel, LAVIER Jean Charles, TOURATIER Claude, WEBER Edouard.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-045-200086643-20220330-018_2022-DE
IMPRIMERIE

POUVOIRS : M. LAVIER Jean Charles a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, M. TOURATIER Claude a donné pouvoir à M. COULON François, M. DEMAUMONT Franck a donné pouvoir à M. FAURE Cyril, M. CLERET Benjamin a donné pouvoir à M. BILLAULT Jean-Paul, MME. CHARLES Valerie a donné pouvoir à M. DIGEON Benoît, M. BETHOUIL Christophe a donné pouvoir à DUPUIS Thierry, M. FÉVRIER Albert a donné pouvoir à MME. MARTIN Valérie.

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

CRÉATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR.TRICE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GÂTINAIS MONTARGOIS

VU la délibération n° 24/2018 relative à la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Projet Territorial Agricole et Alimentaire » adoptée en Comité Syndical du 6 juin 2018 ;

VU la délibération n°06/2022 relative à la candidature du territoire à l'appel à projets 2021/2022 du Programme National pour l'Alimentation – Volet 1 : Soutien à l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux ;

Monsieur le Président informe l'assemblée que la candidature du territoire à l'appel à projets 2021/2022 du Programme National pour l'Alimentation – Volet 1 : Soutien à l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux a été retenue par les services du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Conformément aux engagements pris dans cette candidature, le territoire peut avoir recours au recrutement d'un.e animateur.trice pour finaliser et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du PETER Gâtinais montargois qui viserait à mettre en place une transition agricole et alimentaire « bas carbone » par et pour tous.

Le projet doit permettre :

- la mise en place d'une gouvernance locale agricole et alimentaire partagée,
- la promotion d'une alimentation locale bas carbone à travers des actions d'éducation alimentaire des habitants, d'accessibilité sociale et d'accompagnement de la restauration hors domicile,
- l'accompagnement de projets individuels et collectifs en faveur d'une agriculture locale bas carbone.

L'animateur.trice serait en charge de :

- finaliser l'élaboration du PAT afin de conduire à son adoption et à sa labellisation en tant que Projet Alimentaire Territorial aux échelles nationale et régionale,
 - animer le réseau des partenaires et des acteurs locaux à travers notamment des instances de gouvernance (ex. comité de pilotage du PAT, conseil local de l'agriculture et de l'alimentation, etc.),
 - mettre en œuvre et suivre le PAT. Il/elle sera le/la coordinateur.trice d'actions collectives à destination de certains publics (ex. opération En direct du Producteur, Défi Famille à alimentation positive, etc.). Il/elle sera l'interlocuteur.trice des collectivités, agriculteurs, acteurs économiques et associatifs dans le cadre du développement de leurs projets en lien avec le PAT.
 - évaluer la démarche et diffuser les résultats du projet.
 - communiquer et faire la promotion de la démarche au sein du territoire et des réseaux extérieurs.
- Le poste serait ouvert pour 1 ETP durant 3 ans.

Parmi les principaux axes de travail pré-identifiés et qui devront être suivis, on peut citer :

- **La sensibilisation et l'éducation alimentaire des habitants notamment vers une alimentation locale bas carbone** à travers des actions spécifiques (ex. opération En direct du Producteur, animation d'un Défi des Familles à Alimentation positive et du volet « alimentation » de Conversations carbone, etc.)

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com

DÉLIBÉRATIONS

N° 18/2022

- **L'accompagnement de la lutte contre la précarité alimentaire et à l'accessibilité sociale à une alimentation locale bas carbone** (ex. accompagnements des initiatives dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, etc.)

- **L'accompagnement de la restauration hors domicile vers des démarches « responsables » favorables à une alimentation locale bas carbone** (ex. expérimentation « Mon Restau Responsable » à destination d'établissements de restauration collective, etc.)

- **L'accompagnement vers une agriculture locale bas carbone**, en partenariat avec les opérateurs économiques du territoire :

o suivi de démarches pour favoriser le développement de certaines pratiques ou productions bas carbone (ex. agriculture biologique, agriculture de conservation, légumineuses, etc.) en grandes cultures, en structurant des filières locales avec par exemple une opération « La légumineuse du champ à l'assiette » animée par la Chambre d'Agriculture du Loiret ou le projet « Micro-filière de céréales paysannes du Loiret » animé par l'ADEAR45.

o suivi de démarches en faveur du maintien de l'élevage d'herbivores et le développement des élevages avicoles, en favorisant l'autonomie alimentaire et la qualité avec par exemple l'opération « Osons l'élevage bas carbone » animée par la Chambre d'Agriculture du Loiret.

o accompagnement au développement d'espaces tests afin de favoriser l'implantation de vergers et du maraichage en urbain et péri-urbain.

o étude de solutions innovantes de financements collectifs des changements de pratiques agricoles et alimentaires et du développement des projets (installation des producteurs, innovation dans les process de transformation, etc.).

L'animateur.trice serait intégré.e à l'équipe pluridisciplinaire du PETER comprenant notamment le chargé de mission climat - énergie, les trois animateurs agricoles en charge de la préservation de la ressource en eau, le chargé de mission du SCoT et l'animatrice du contrat local de santé. Il/elle serait en lien avec les référents Plan Climat Air Énergie Territorial et transition écologique des 4 EPCI du territoire. Il/elle serait l'interlocuteur.trice technique pour faire le lien avec le PAT départemental et les partenaires institutionnels. Il/elle participerait au réseau régional animé par InPACT Centre et Résolis.

Du point de vue politique, il/elle aurait comme référent le vice-président en charge de l'agriculture durable du PETER Gâtinais montargois. Il/elle travaillerait notamment avec les membres de la commission agriculture durable et les membres du comité de pilotage du Projet Alimentaire Territorial.

Les compétences requises souhaitées :

- Bac +5, dans les domaines de l'agriculture, l'agronomie, l'alimentation, le développement durable, ou expérience équivalente

- Gestion de projet, animation de réseau, coordination de projets en multi-partenariat

- Qualités relationnelles et rédactionnelles, argumentaire en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durables

- Bonne capacité d'animation et de concertation, technique de communication et de pédagogie

- Disponibilité, rigueur et capacité d'organisation

- Permis B indispensable

- Maîtrise de l'outil informatique, d'internet, logiciels SIG, etc.

La création de ce poste est estimée à un coût (salaires chargés et frais connexes) pour 3 ans de 127 122 €. À travers l'appel à projet, le taux de prise en charge est de 70%.

Un soutien financier complémentaire peut être sollicité auprès de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Gâtinais montargois 2020-2026.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

CRÉE le poste d'animateur.trice du Projet Alimentaire Territorial du PETER Gâtinais montargois conformément au profil de poste prédéfini et dans les conditions susmentionnées, le 05/04/2022

REÇU EN PRÉFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-045-200086643-20220330-D18_2022-DE

MANDATE le Président et les partenaires compétents pour qu'ils effectuent la sélection des candidats, et choisissent la personne qui sera retenue pour ce poste,

RECRUTE cette personne au mois de juin 2022, pour une durée de trois ans, pour un temps complet,

FIXE le traitement de l'intéressé(e) en référence à la grille indiciaire applicable au cadre d'emploi des attachés territoriaux ou ingénieurs territoriaux,

AUTORISE cette personne, dans le cadre de ses déplacements liés au service, à utiliser le véhicule du PETR (en priorité) ou son véhicule personnel, et à être remboursée des frais inhérents selon les barèmes en vigueur,

AUTORISE le Président à négocier les termes du contrat de travail à venir et à signer ce dernier avec le candidat retenu.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NÉRAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com